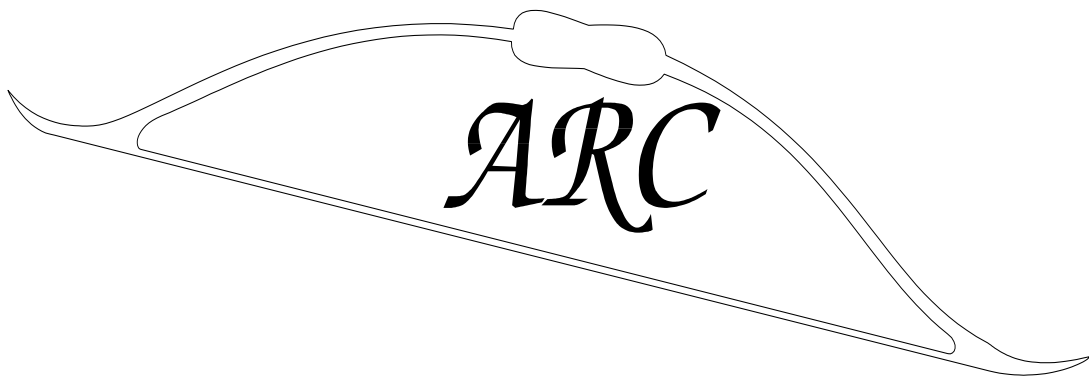
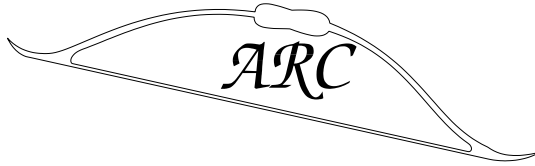


Résolution concernant une demande de rencontre entre le conseil municipal de St-Ubalde et le conseil d'administration de l'Association des résidants du Lac Carillon



Association des Résidants du lac Carillon

Résolution présentée par les membres de l'association réunis en assemblée générale le 9 octobre 2004.



Association des Résidants du lac Carillon

ATTENDU QUE l'association, par l'intermédiaire de son président, a déjà demandé au maire de la municipalité une rencontre entre les membres du conseil municipal de St-Ubalde et les membres du conseil d'administration de l'ARC ;

ATTENDU QUE monsieur Darveau, maire de St-Ubalde, s'est dit sensible à cette demande et qu'il devait y donner suite ;

ATTENDU QUE notre président attend toujours des dates possibles pour tenir cette rencontre ;

ATTENDU QU'EN assemblée générale les membres ont demandé à l'unanimité d'entreprendre les démarches nécessaires afin que des discussions soient tenues entre les parties concernées dans le but de faire valoir les préoccupations et attentes des résidants villégiateurs et de connaître la position des élu(e)s municipaux ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'unanimité :

De mandater monsieur Serge Lachance afin qu'il réitère au maire de la municipalité une demande de rencontre entre les membres du conseil municipal de St-Ubalde et les membres du conseil d'administration de l'ARC ;

D'informer les membres du résultat de cette rencontre par les moyens jugés les plus adéquats.